

Journée d'étude de l'Equipe de recherche en Sciences sociales du sport
(EA 1342)

***Le sport de haut niveau à l'épreuve des sciences sociales.
Approches croisées en sociologie, histoire et sciences de gestion***

Vendredi 20 mars 2009

**Salle des Conseils (6^{ème} étage), Bâtiment Le Portique, Université de Strasbourg
(Esplanade)**

Reconnu par différents textes législatifs et réglementaires, le sport de haut niveau représente l'excellence sportive. Entre fait objectif et représentations, cette pratique sociale évoque aussi spontanément médailles, titres des équipes nationales, Jeux olympiques, Championnat du monde de football.... Mais le sport de haut niveau est aussi une production rationnelle dans laquelle sont engagés tout à la fois un travail de définition légale de l'athlète de haut niveau qui se démarque de l'élite sportive amateur ou professionnelle, une bureaucratie d'Etat associée à un ensemble de corps professionnels (entraîneurs, médecins, journalistes, sponsors...), un dispositif institutionnel de formation de l'élite, un système de croyance. A travers la conversion du sport d'élite en sport de haut niveau, l'Etat garantit aussi une forme d'autonomie à l'égard des pouvoirs économiques tout en assurant le monopole de la définition légitime du sport de haute performance.

Si la performance sportive semble une préoccupation légitime des sportifs, de leurs dirigeants, des médecins, des médias et des spectateurs, elle n'occupe pas une très grande place parmi les analyses des sociologues, historiens et économistes en général et du sport en particulier.

Pourtant, l'élitisme dans le sport ne va pas plus de soi que dans les autres domaines (l'école par exemple) et la compétition sportive à haut niveau soulève des questions sur l'ordre social qui la crée et la reproduit. Peut-on alors analyser le sport de haut niveau comme une catégorie de l'action publique française ? A quel moment et sous quelles conditions historiques apparaît cette catégorie ? Quels sont les effets des performances sportives sur la « vie ordinaire » des acteurs, notamment lorsqu'ils quittent la carrière de sportif de haut niveau ? Comment un sport de haut niveau se transforme en sport professionnel ?

A partir de terrains d'étude variés (en France et à l'échelle internationale) et de regards croisés en sciences sociales (sociologie, histoire, sciences de gestion), la Journée d'étude propose de revenir tant sur les catégories utilisées pour parler du sport de haut niveau que sur les usages et les dispositifs managériaux, étatiques et économiques mis en place pour encadrer cette pratique.

Programme

MATINEE 9h30-12h30

9h30 : *Ouverture*, William Gasparini (Professeur, Directeur de l'EA 1342 *Sciences sociales du sport*, Université de Strasbourg)

9h45h : *Le sport de haut niveau, une invention bureaucratique*, Sébastien Fleuriet (Maître de conférences HDR, CERAPS - UMR 8026- Université Lille 2)

10h20 : *Géomarketing du sport professionnel*, Christophe Durand (Maître de conférences HDR, GR *Politiques, organisations, Stratégie* –EA 4260- Université de Caen Basse-Normandie)

10h50 : Discussion/11h10 : Pause

11h20 : *La difficile émergence de la notion de haut niveau dans le football français avant la Seconde Guerre Mondiale*, Julien Sorez (doctorant Centre d'histoire de Sciences-Po Paris)

11h40 : *Le football de haut niveau au Cameroun : définitions et représentations sociales du modèle dominant*, Célestin Yatié Yakam (doctorant en STAPS, EA 1342 *Sciences sociales du sport*, Université de Strasbourg)

12h : Discussion

12h30 : Fin

APRES-MIDI 14h30-16h30

14h30 : *Le sport de haut niveau en France : perspectives managériales*, Luc Nikonoff (Ministère des sports, doctorant en Sciences de gestion, Lyon)

15h15 : *Haut niveau et politique sportive en Europe au vingtième siècle*, Paul Dietschy (Maître de conférences, Centre d'histoire de Sciences Po Paris et Université de Franche-Comté)

15h35 : *La reconversion des triathlètes : rite de passage d'un statut à un autre*, Pascaline Guiot (doctorante en STAPS, EA 1342 *Sciences sociales du sport*, Université de Strasbourg)

16h : Discussion

16h30 : Fin